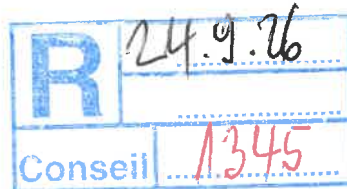


MUNICIPALITE DE
PORRENTRUUY
CONSEIL DE VILLE



Question écrite – Accès aux installations de la piscine suite aux travaux de rénovation

La rénovation de la piscine municipale prévue pour l'été 2027 entraînera une réduction de moitié du nombre de cabines actuellement disponibles.

Cette diminution suscite de nombreuses inquiétudes parmi les personnes qui fréquentent aujourd'hui régulièrement la piscine, notamment parmi les personnes âgées et/ ou celles qui ne disposent pas de voiture et pour lesquelles la piscine de Porrentruy constitue un lieu de rencontre et de loisir important.

Dans ce contexte, le Conseil municipal peut-il préciser :

1. Comment l'impact de la réduction du nombre de cabines sur la capacité d'accueil et la fréquentation de la piscine a-t-il été évalué ?
2. Quelles mesures sont envisagées afin de garantir que les usagères et usagers actuels, en particulier les personnes âgées ou à mobilité réduite et les personnes sans véhicule, puissent continuer à accéder à la piscine dans de bonnes conditions durant et après la rénovation ?
3. Enfin, quels critères ont conduit au choix du nombre de cabines prévu dans le projet, et celui-ci a-t-il fait l'objet d'une analyse en fonction de la fréquentation actuelle et de son évolution prévisible ?

Jacqueline Etique pour PS-Les Verts